

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

400, rue Jarry Ouest

Investissements

Plus de 50 000 \$

Calendrier

De la mi-novembre 2017
à janvier 2018

Horaire

Du lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h

Entrepreneur

OMHM – Équipe spécialisée
en plomberie

Travaux majeurs de rénovation

Les travaux visent à améliorer votre sécurité en réduisant la température maximale de l'eau lorsque vous prendrez votre bain ou votre douche.

Dans les logements :

- ▶ Les robinets de votre douche seront remplacés par un robinet unique muni d'une valve thermostatique. Celle-ci a pour but de limiter la température de l'eau à 49°C.
- ▶ La pomme de douche sera remplacée par une douche-téléphone écoresponsable qui économise l'eau.

Les travaux :

Quelques visites seront requises :

- o 1^{re} visite, d'une durée de 2 heures, pour remplacer la plomberie;
- o 2^e visite, d'une durée de 30 minutes, pour refermer le mur;
- o 3^e visite (au besoin) pour poser le gypse, le plâtre et la peinture.

L'entrepreneur prendra rendez-vous, au moins 48 h à l'avance, avant d'effectuer les travaux dans votre logement. Surveillez les avis sur votre porte pour connaître la date et l'heure. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 17 h**.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière, et
- ▶ présence des ouvriers dans les logements ainsi qu'à l'intérieur et autour de l'immeuble.

Des questions concernant le chantier?



Marc Sédillot

Agent de liaison

514 868-3077

Avec vous



Rencontre d'information du 13 novembre 2017 :

- ▶ À cette rencontre, 15 locataires étaient présents.
- ▶ Ils ont été informés sur les travaux à venir.
- ▶ Les locataires ont insisté pour être prévenus 48 heures à l'avance.

À vous d'agir — Rôle du locataire

1. Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :
 - enlever tout ce qui se trouve derrière le bain (dégager le corridor ou vider le garde-robe). Le plombier doit avoir accès à la plomberie.
2. Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble pour de l'information générale.
3. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
4. Si, pour une **raison majeure**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison**, le plus rapidement possible.

Merci pour votre patience et votre collaboration!

Pour toute autre demande, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité :

Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec